

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION à Ozoir-la-Ferrière (77330)

Visite le vendredi 07 mai 2021 de 09 heures 30 à 10 heures 30

L'adjudication aura lieu jeudi 20 mai 2021

à 14 H, au Palais de Justice de MELUN, 02 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune de d'Ozoir-la-Ferrière (77330), 10, avenue le Nôtre, en l'espèce un immeuble en copropriété constituant le lot n°1, à savoir une maison d'habitation comprenant cinq pièces principales sur deux niveaux : - **Au rez-de-chaussée** : une entrée, un séjour double avec coin cuisine, un WC, un escalier d'accès à l'étage. - **Au premier étage** : un

dégagement, trois chambres, une salle d'eau, deux placards.

Un abri couvert non fermé. Le droit à la jouissance privative d'un jardin. Un garage. Et les 589/1000èmes des parties communes de l'immeuble. Le tout cadastré section AN n°80, pour une contenance de 04 ares 57 centiares

OCCUPATION : Les lieux sont loués.

MISE A PRIX : 70.000,00 €

Consignations pour enchérir par chèques de banque :

- 7.000,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre.

- 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières ligne directe : 01.64.10.26.60 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.